

Annexe 4

2018-2019

Programme d'aménagement durable des forêts (PADF)

Région administrative du **Outaouais**

Montant annoncé - année courante

672 584,00 \$

Montant résiduel année précédente

399 591,51 \$

Montant total disponible - année courante

1 072 175,51 \$

Planification annuelle			
Objectifs spécifiques	Cibles régionales prévues	Répartition du montant résiduel de l'année précédente	Montant total prévu
Frais de gestion et d'administration de l'Entente (maximum 5 % du montant annoncé dans l'année courante)	33 629,20 \$		33 629,20 \$
3.1 - Participer au processus d'élaboration et de consultation des plans d'aménagement forestier intégré (PAFI) visés à la LADTF (minimum 30 % du montant annoncé dans l'année courante)	201 775,20 \$	60 010,57 \$	261 785,77 \$
Interventions ciblées (répartition du solde de montant disponible - année courante)			
3.2 - Réaliser des travaux d'aménagement forestier sur les territoires forestiers résiduels sous entente de délégation de gestion	109 294,90 \$	84 895,24 \$	194 190,14 \$
3.3 - Réaliser des travaux d'aménagement forestier sur les terres privées appartenant à des propriétaires forestiers reconnus en vertu de l'article 130 de la LADTF	109 294,90 \$	84 895,24 \$	194 190,14 \$
3.4 - Maintenir et améliorer un réseau de chemins multiusages sécuritaire pour les divers utilisateurs du territoire	109 294,90 \$	84 895,24 \$	194 190,14 \$
3.5 - Accompagner les initiatives et soutenir l'organisation de différentes activités visant à favoriser l'aménagement durable du territoire forestier et la mise en valeur de la ressource forestière.	109 294,90 \$	84 895,24 \$	194 190,14 \$
Total	672 584,00 \$	399 591,51 \$	1 072 175,51 \$